

Formation par Internet INITIATION À L'ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

4 sessions d'1h30 à 2h, à suivre de son bureau ou de chez soi, directement sur son ordinateur, par Internet

L'Agence du Monde Commun propose depuis plusieurs mois des formations et des conférences d'actualité par Internet.

Pour comprendre la nécessité et la diversité d'une politique internationale pour une collectivité, nous proposons une série de 4 conférences interactives par Internet (webinaires), à suivre de chez vous ou de votre bureau, directement sur votre ordinateur.

Notre objectif est d'aborder les principaux éléments de l'action internationale des collectivités locales pour maîtriser les enjeux de l'action extérieure des collectivités locales (AICT-AECT / Coopération décentralisée / Jumelage / Diplomatie des villes / Internationalisation...) et posséder les éléments de vocabulaire et de discours utilisés dans différents environnements.

Possibilité de réaliser des webinaires à la demande sur des sujets spécifiques

MODALITÉS D'ORGANISATION

EN FONCTION DE VOTRE CALENDRIER

Ces webinaires sont organisés à votre convenance, **selon vos disponibilités** : à horaire fixe, toutes les semaines, sur une semaine ou un mois...

SEUL, À DEUX OU À TROIS PERSONNES

Facturation par poste informatique connecté (1 à 3 auditeurs).

UN FONCTIONNEMENT SIMPLE

Une fois l'inscription validée et le planning fixé, **vous recevez 24 heures puis 1 heure avant le rdv, un lien Web** sur lequel il vous suffit de vous connecter à l'heure de la conférence. Les échanges se font par clavardage (clavier) et/ou micro.

CONTEXTE ET HISTORIQUE DE L'ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

L'évolution de l'engagement international des collectivités :

- les 100 ans du mouvement international des Maires.
- la dynamique des « jumelages »
- la période de la coopération décentralisée
- les stratégies d'action d'internationale (rayonnement, promotion, développement partagé)

Les « chiffres » concernant ces engagements :

- les liens et collaborations / les pays
- les budgets, en France et en Europe

Les réseaux de collectivités

Premiers éléments de vocabulaire

ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES – BAILLEURS ET AUTRES ACTEURS

Les financements de l'Etat Français :

- Ministère des Affaires Étrangères / AFD
- autres financements

Les financements européens :

- financements des accords de coopération
- modalités de fonctionnement et enjeux

Organismes internationaux et collectivités

Les ONG / Associations de solidarités internationales :

- « Combien de divisions » ?
- Quels soutiens ? Quels partenariats ?

Quelques éléments chiffrés pour développer sa stratégie

CADRE JURIDIQUE DE L'ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

L'encadrement juridique de l'engagement international des collectivités en France :

- de la loi de 1992 à la loi de 2014
- les enjeux de la réforme territoriale

L'encadrement juridique de l'engagement financier :

- le cadre budgétaire général
- la loi Oudin Santini le 1% Eau / Assainissement / Electricité / le 1% Déchets

Le cadre conventionnel

- une convention facultative
- restrictions sur les signataires

Éléments de vocabulaire et de langage

UNE POLITIQUE D'INTERNATIONALISATION DU TERRITOIRE

Les différents champs d'intervention, isolés ou collectifs des autorités locales :

- les collaborations de collectivités à collectivités

- la « diplomatie des villes » et les réseaux

Les enjeux d'un écosystème d'internationalisation locale :

- le diagnostic de l'ouverture au monde du territoire

- les coopérations mutuellement avantageuses

- le développement de la mobilité et de l'économie

«Les programmes proposés ici sont indicatifs et sont adaptés en fonction de votre collectivité et de vos attentes». Les conférences sont ponctuées de nombreuses études de cas. Vous recevez après chaque webinaire différents documents et bibliographie



Pour toute information :
Yannick Lechevallier
contact@monde-commun.org
ou 06 12 72 96 71

Nouveaux Tarifs par poste connecté (sans adhésion nécessaire) :
1 séance : 72,5 € HT - 84 € TTC / 4 séances : 290 HT - 348 € TTC
Soit le même tarif qu'une journée de formation,
sans les frais d'hébergement et de déplacement